

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<b>Conseillers en exercice</b>	43
Présents	28
Représentés	10
Absent	5
<b>Votes</b>	
Pour	36
Contre	
Abstention	
N.P.P.V	2

# Conseil Municipal

## Séance du Mercredi 22 mai 2024

Le mercredi 22 mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 14 mai 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

**Étaient présent.e.s :**

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, LORES Monique, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, CHALBI Yacin, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, ALIROL Béatrice, POUUDY Franklin, CHIRRANE El Arbi, FADLI Hafida, OMRANE Alain, CHASSAY Laurent, BOLLE Kristian, BOURVEN Julien, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE-MENGUE Terence, BENKAHLA Malika, GUILLAUD-BATAILLE Fabien,

**Étaient représenté.e.s :**

COELHO Vasco donne mandat à MARQUES Henrique  
LANTERNIER Lucie donne mandat à FRANCISOT Amandine  
COHEN Rachel donne mandat à DRUART Frédéric  
DIMNET Jocelyne donne mandat à OSTERMEYER Sushma  
BANCE Stéphane donne mandat à BOLLE Kristian  
BEZACE Mathilde donne mandat HACHE Bénédicte  
DESROCHES Damien donne mandat BOURVEN Julien  
FOURNIER Laura donne mandat à GAULIER Danièle  
SOMSOUK Billy donne mandat à SASU Hancès  
HUTIN Sébastien donne mandat à BALIAS Thierry

**Étaient absent.e.s :**

LEMOINE Nathalie  
FONDENEIGE Matthias  
DOS REIS Sabrina  
AOUMMIS Hassan (à compter de la DÉL 24.058)  
DESPRES Catherine (à compter de la DÉL 24.058)

**Secrétaire de séance :**

SASU Hancès

Certifié exécutoire compte tenu  
de sa transmission au  
contrôle de légalité de la  
Préfecture de Créteil le

.....  
de la publication le  
.....

**O B J E T**

**Subvention du CLSPD à l'association ALCEJ**

## Subvention du CLSPD à l'association ALCEJ

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune souhaite adresser une subvention de 1300 euros à l'association ALCEJ, au titre de l'année 2024 afin de la soutenir dans le cadre de ses actions auprès des jeunes choisyens.

Le versement de cette subvention permettrait de contribuer à la réalisation d'un séjour de prévention routière, sportif et citoyen à Dreux, qui s'est déroulé du 15 au 19 avril 2024 (en partenariat avec l'association Raid Aventure), en présence de huit jeunes de Choisy-le-Roi.

Cette initiative a pour objectif d'améliorer les relations entre les jeunes et les forces de l'ordre, mais aussi de prévenir les comportements à risque. Le rapprochement entre la police et la population figure comme un enjeu fort au sein de la commune et fait partie des axes de travail et de la stratégie intermédiaire de sécurité et de prévention de la délinquance (2024-2026).

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le versement de cette subvention.

### LE CONSEIL,

Oui, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les articles L 2121-29 et L 1 611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant la volonté de la commune d'accompagner et de faciliter toutes les actions menées dans le cadre du CLSPD,

### DÉLIBÈRE

Article 1<sup>er</sup> – Autorise le versement d'une subvention de 1 300 euros à l'ALCEJ au titre de l'année 2024.

Article 2 – Dit que la dépense est prévue au budget de la commune.

Article 3 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr).

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance du 22 mai 2024

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA  
Maire de Choisy-le-Roi

The image shows a blue ink signature of Tonino Panetta over a circular official seal of the commune of Choisy-le-Roi. The seal features a central emblem surrounded by the text 'Mairie de Choisy-le-Roi' and '77110'. The signature is written in a cursive style.

Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20240524-DEL-24-068-DE  
Date de télétransmission : 24/05/2024  
Date de réception préfecture : 24/05/2024